

pourvoir le pays d'un réseau de télécommunications moderne, faisant appel aux techniques les plus avancées et visant, en particulier, à généraliser l'installation du téléphone automatique, y compris dans les plus petites localités et à apprêter des lignes spécialisées permettant d'étendre l'usage du télex et des liaisons informatiques entre les différents centres économiques du pays.

Le réseau postal sera élargi et modernisé, tandis que l'ouverture d'agences des P et T sera étendue et visera en priorité à pourvoir les localités rurales et isolées.

9) Faire de la capitale un symbole de la souveraineté nationale restaurée et une grande métropole économique d'un pays en plein développement.

Alger est devenue une gigantesque agglomération urbaine qui regroupe plus du dixième de la population algérienne et atteint ainsi les limites d'une croissance qu'il serait dangereux de dépasser, sans risquer de déséquilibrer le développement du pays. Durant la période coloniale, la ville d'Alger était reléguée au rang d'une ville provinciale de second ordre. Elle s'est trouvée privée ainsi de l'infrastructure qui lui aurait permis de faire face aux activités, aux obligations et aux contraintes qui caractérisent la capitale politique et économique d'un Etat et en même temps, d'assurer convenablement l'accueil du surplus de population que lui attire son nouveau rôle depuis l'indépendance.

Aussi, un vaste plan sera-t-il mis en œuvre en vue de rénover et de développer la ville d'Alger dans le cadre d'un aménagement qui englobera également les agglomérations voisines et l'ensemble de la zone environnante. Les idées directrices de ce plan seront axées sur la sauvegarde du site de la ville, sur la préservation des terres agricoles, sur la réalisation d'un réseau de communications vaste et judicieusement réparti pour faciliter la circulation et enfin, sur la construction des édifices et des ensembles nécessaires pour abriter les institutions de l'Etat et pour servir de siège aux activités économiques, sociales et culturelles du pays. Une place particulière sera réservée aux problèmes du logement qui seront étudiés et réglés en fonction de la répartition des centres d'activités, afin de faciliter, pour le personnel, les liaisons entre le domicile et le lieu de travail. Alger revêtira ainsi un visage digne de sa position de capitale politique de l'Algérie nouvelle et de métropole économique d'un pays résolument engagé dans l'édification du socialisme.

La politique de décentralisation appliquée dans la mise en œuvre du développement, permettra l'émergence de nouveaux pôles économiques à l'intérieur du territoire, ce qui permettra de détendre la pression qui s'exerce sur la capitale et de parvenir à un meilleur équilibre dans la répartition des centres d'animation de la vie économique, sociale et culturelle.

10) Lutte contre la pollution et protection de l'environnement.

La mise en œuvre d'un développement accéléré, qui embrasse l'ensemble des secteurs d'activité du pays et déclenche une action multiforme qui atteint pratiquement toutes les parcelles du territoire national, pose le problème de la protection de l'environnement et de la lutte contre les nuisances qui accompagnent notamment l'émergence de centres urbanisés et d'activités à caractère industriel.

A cet effet, l'Etat, dans le cadre de la planification nationale, aura à édicter les mesures nécessaires et à organiser les actions requises pour préserver l'écologie du pays et pour prévenir ou éliminer tout phénomène nuisible à la santé et à la vie de la population.

Les collectivités locales, ainsi que l'ensemble des institutions économiques, sociales et culturelles du pays, auront à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'une politique de lutte contre la pollution et de protection de l'environnement politique qui doit être la préoccupation de tous les citoyens et ne pas être comprise comme relevant de la seule action de l'Etat.

V. — LES ATOUTS TOURISTIQUES DE L'ALGERIE

L'Algérie dispose d'une variété de potentialités dont la valorisation peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère. Ces potentialités résident dans la beauté et la diversité des paysages que représentent les sites côtiers, montagneux et sahariens du territoire. Elles résident également dans les sources thermales dont les caractéristiques sont

multiples, offrent ainsi de larges possibilités d'application aussi bien sur le plan médical que du point de vue de ce qui a trait à la recherche du repos et de la détente.

De nombreux facteurs économiques militent, par ailleurs, en faveur de la mise en valeur rapide et étendue des potentialités touristiques de l'Algérie. Il y a, d'abord, la mise au travail de la population active qui entraîne, comme corollaire, l'apparition, à une large échelle, des besoins sociaux en matière de détente.

Le repos est indispensable pour les travailleurs qui sont employés de manière continue dans la production et qui éprouvent le besoin de prendre des vacances, ce qui crée pour l'Etat la nécessité d'organiser les loisirs sociaux et d'offrir aux travailleurs, pendant leurs congés, des occupations saines et profitables pour leur santé.

D'autre part, l'expansion économique que connaît l'Algérie a engendré dans le pays un mouvement d'affaires très intense qui crée partout le problème des installations hôtelières nécessaires à l'hébergement de tous ceux qui sont amenés à se déplacer dans le cadre de leurs activités.

Par ailleurs, le tourisme international constitue non seulement un facteur pour la dynamisation de l'économie et une source de rentrée de devises, mais aussi un moyen d'ouverture sur le monde extérieur et de communication avec les autres peuples.

Ce sont toutes ces raisons qui ont amené le pouvoir révolutionnaire à lancer un grand programme de construction d'hôtels, de villages de vacances, de complexes touristiques et de stations thermales à travers le territoire mettant ainsi en valeur les atouts que possède le pays dans ce domaine. Des projets nombreux et analogues seront réalisés dans l'avenir. L'Algérie disposera de la sorte d'une infrastructure moderne, variée et largement répartie à travers le pays, s'adaptant de la sorte aux particularités saisonnières de ses grandes régions.

Les Algériens, particulièrement ceux qui ont le désir de découvrir et de connaître leur pays, pourront disposer partout de structures d'accueil appropriées. Des formules originales devront être recherchées pour assurer les conditions du développement d'un tourisme spécifiquement interne. Ces formules viendront d'ailleurs compléter l'action que doivent mener, dans ce domaine, les entreprises socialistes, et permettront l'expansion d'un tourisme de masse en faveur des nationaux. Les travailleurs et leurs familles trouveront ainsi la possibilité de bénéficier de loisirs adaptés à leurs conditions et mis à la portée de leurs moyens.

De plus, les activités liées au tourisme sont génératrices d'emplois nombreux et divers qui contribuent à la résorption du chômage et à l'élévation du niveau de vie des masses. Un certain encouragement devra être apporté à l'épargne privée pour l'inciter à s'intéresser largement aux activités qui sont liées au tourisme.

Orienté et développé, pour répondre aussi bien à un besoin national que pour permettre à l'Algérie de mettre en valeur, sur le pourtour de la méditerranée, ses traditions d'hospitalité et les potentialités de ses paysages et de son climat, le tourisme peut jouer, dans le domaine des échanges avec l'extérieur, un rôle de plus en plus appréciable, grâce aux devises qu'apportent au pays les touristes étrangers. A ce gain, il convient d'ajouter également celui qui résulte des économies en devises obtenues du fait que les conditions créées dans le pays amèneront beaucoup d'Algériens à passer leurs vacances dans leur pays.

Cependant, la mission dévolue au secteur touristique en Algérie de gagner des devises par la recherche d'une clientèle étrangère, demeure fixée dans les limites qui visent à préserver la société algérienne des inconvénients consécutifs à l'irruption des grands flux de touristes étrangers dans les pays en voie de développement.

VI. — LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE DE PROGRES SOCIAL ET CULTUREL CONTINUE S'EFFECTUE CONJOINTEMENT AVEC L'EDIFICATION DE LA BASE MATERIELLE DU SOCIALISME

L'importance accordée, dans le cadre de la stratégie de développement mise en œuvre par la révolution, aux objectifs destinés à jeter les fondations de l'économie et de sa croissance et à créer ainsi la base matérielle du socialisme, ne réduit nullement la place qui est réservée aux actions visant à améliorer les conditions de vie des masses et à favoriser la poursuite d'un